



<http://www.lecodef.org>

Communiqué de presse

Avril 2016 : C'est un simple décret, qui a modifié très fortement le paysage hospitalier français.

Et depuis juillet 2017, les Groupements hospitaliers de territoire (GHT), issu de la loi santé de Marisol Touraine sont en ordre de marche.

En son temps, Marisol Touraine affirmait : «On ne raisonne plus en termes de structures, mais en termes de territoire. On analyse dans chaque territoire les besoins de la population, et ensuite avec un projet médical commun, on cherche à faire travailler au mieux les hôpitaux de proximité avec l'hôpital de référence.» . En disant cela elle validait les orientations de la loi HPST dite loi Bachelot qui a introduit le concept mortifère d'hôpital/entreprise. Paroles, paroles puisque dans les faits les besoins de la population sont complètement ignorés au profit d'objectifs financiers conduisant au démantèlement des hôpitaux de proximité, comme nous le constatons aujourd'hui partout en France.

Actuellement les 1 100 établissements publics de santé sont regroupés au sein de 135 Groupements hospitaliers de territoire. Cela ne veut pas dire que des hôpitaux vont fermer. Chaque territoire est doté d'un ou deux GHT qui chapeautera plusieurs établissements, avec un projet médical commun, partagé, avec un système d'information et un groupement d'achats uniques. «Il ne s'agit pas de faire des économies», disait la Ministre, mais de proposer au patient «une prise en charge graduée. Mais les faits sont têtus ! le projet médical partagé et la gradation de la prise en charge élaborés et validés lors de la création de la CHT en mars 2015 sont jetés aux orties par les dernières mesures concoctées par l'ARS et entérinées voire aggravées par le Copermo.

En Saône et Loire, département le plus peuplé de la Bourgogne Franche Comté, nous avons 2 GHT. Un au nord avec Chalon comme hôpital pivot, un au sud avec Mâcon comme hôpital pivot. En règle générale, c'est un seul GHT par département. En ce qui nous concerne, le GHT nord Saône et Loire regroupe 2 centres hospitaliers Montceau et Autun, 1 hôpital psychiatrique à Sevrey et 4 établissements de santé La Guiche, Toulon S/A, Chagny et Louhans. Le tout sous la tutelle de l'hôpital pivot, Chalon en l'occurrence.

A ce jour, il n'y a PLUS de projet médical partagé. Les grandes manœuvres sont ailleurs, sous le joug de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Les préoccupations ne sont plus les besoins de santé de la population mais la réorganisation des établissements. L'heure est à la suppression des services, des emplois qui feraient doublons avec l'hôpital pivot. Comme si ce dernier était en capacité de satisfaire tous les besoins de santé d'une population de 350 000 habitants C'est aussi simple que ça ! Et on nous "emballe tout cela" au nom de la modernisation de l'offre de soins ! C'est vraiment se moquer ouvertement du monde.

Exit le projet médical partagé avec la fermeture de la chirurgie à Montceau. les établissements de santé adossés à Chalon deviendront des établissements de médecine ou dit, en termes plus simples, établissements de convalescence.

Les gouvernements Chirac, Sarkozy, Hollande et aujourd'hui Macron ont la même feuille de route. Les dés sont pipés. On nous dit que les décisions ont été prises dans l'intérêt de l'usager. Qui pourra croire qu'éloigner le patient de notre hôpital MCO, lui apportera toutes les garanties de survie, notamment dans le cadre d'un accident vasculaire cérébral pour ne prendre que cet exemple. Non seulement on lui ment, mais en plus, cette situation nous semble relever de la non assistance à personne en danger.

Mais les conséquences de ces restructurations hospitalières vont bien au delà de ce qui vient d'être dit. Outre le maintien de certaines activités selon leur degré de "rentabilité", le GHT obligera les personnels médicaux et non médicaux à la mobilité. Le Codef dénonce ce "millefeuille" qui éloigne toutes les prises de décisions majeures concernant l'avenir des établissements et par ricochet les emplois.

Au final cette stratégie a pour but la réduction des dépenses de santé et de personnels, et va éloigner les patients des structures de santé. Des secteurs géographiques seront ainsi délaissés par le secteur public et créeront des conditions d'inégalités d'accès aux soins. Celles-ci auront des conséquences dramatiques sur notre territoire, pour nous aujourd'hui mais aussi pour les générations futures.

Au final, le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) est un formidable accélérateur pour la fermeture de lits et de services pour les établissements publics tant en Médecine qu'en Chirurgie.

Le Codef condamne et rejette le scénario que l'ARS veut imposer à une population de plus de 100 000 habitants. L'encart ci-dessous vous permet d'imaginer ce que signifie désert médical et, à échéance, catastrophe sanitaire et sociale.

**SAMEDI 24
MARS 2018**

10H00

**RASSEMBLEMENT
POPULAIRE**

**ESPLANADE
DE LA MAIRIE
A MONTCEAU**

**350 000 habitants
dont une petite partie
d'entre eux auront le
privilège* d'être situés
à + ou - 30 minutes de
l'hôpital pivot (MCO)
de Chalon sur Saône.**

**privilège* à
nuancer, il
faudra tenir
compte de la
longueur de la
file d'attente...**

